

## Présentation

*Nouria BENGHABRIT-REMAOUN et Mustapha HADDAB*

En 2004 était commémoré en Algérie le cinquantième anniversaire du déclenchement, le 1<sup>er</sup> Novembre 1954, de la Guerre de libération. Ce fut là un événement majeur qui allait permettre l'accès en juillet 1962 du pays à l'Indépendance et ce, après 132 années de présence coloniale française. Le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) et la revue d'anthropologie et de sciences sociales *Insaniyat*, qu'il édite avaient jugé utile de marquer l'évènement d'abord, en publiant un numéro double d'*Insaniyat* ayant pour thématique « l'Algérie avant et après 1954<sup>1</sup> », ensuite en organisant en septembre 2004 un symposium, sur « Etat des savoirs en sciences sociales et humaines », qui a eu à traiter de l'évolution de nos connaissances sur la société algérienne durant le demi-siècle écoulé.

L'idée de cette manifestation faisait suite à différentes initiatives entreprises à l'échelle nationale par des institutions universitaires et de recherche<sup>2</sup>. Le CRASC y avait contribué à travers l'organisation de rencontres telles celles tenues avec la collaboration de l'institut de sociologie de l'Université de Constantine<sup>3</sup>, le colloque qui a eu lieu en novembre 1999 à Timimoun<sup>4</sup> ou par différentes autres publications parues dans la collection des Cahiers du CRASC ou dans la revue *Insaniyat*<sup>5</sup>.

Il s'agissait pour nous, lors du symposium de 2004, tâche en réalité permanente, de dresser quelque chose comme un bilan de résultats acquis depuis un demi siècle, et bien sûr des manques à réaliser et contraintes rencontrées, dans le développement de différentes disciplines sociales en Algérie.

---

<sup>1</sup> *Insaniyat* n°25-26 (juillet-décembre 2004), « l'Algérie avant et après 1954. Approche historiographiques et représentations ».

<sup>2</sup> Nous ne signalerons ici que le colloque que nous pouvons considérer comme précurseur, tenu à Canastel (Oran) en 1984 et dont les Actes avaient été publiés avec une présentation de Benamar Médiène sous le titre : *Colloque sur les sciences sociales aujourd'hui*, Alger, OPU, 1986.

<sup>3</sup> cf. Adel, Faouzi (dir) : *La socio-anthropologie ou comment repenser la méthode*, Oran CRASC, cahiers, n°1, 2001.

<sup>4</sup> cf. Marouf, Nadir ; Adel, Faouzi et Khedidja (coord) : Actes du colloque : *quel avenir pour l'anthropologie*, Timimoun, 22-24 novembre 1999, Oran, Ed. CRASC, 2002.

<sup>5</sup> cf. notamment *Insaniyat*, n° 27, (janvier-mars 2005), La socio-anthropologie en devenir.

La proposition de cette rencontre correspondait certainement à une attente de la communauté universitaire, puisque pas moins de 150 chercheurs et enseignants allaient participer à des travaux qui ont permis la présentation d'une soixantaine de communications. Nous ne remercierons jamais assez tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de cette manifestation scientifique ; de même, bien entendu que tous nos collègues venus du territoire national et de l'Étranger et ceux qui se sont excusés et nous ont fait part de leurs encouragements, mais aussi les autorités qui nous ont encouragé de leur présence. L'essentiel des contributions dans leurs versions finalisées, (une cinquantaine) ont pu depuis être récupérées par les organisateurs et font donc l'objet de cet ouvrage.

Nous avons cru bon de ne pas reprendre tout à fait l'ordre de présentation des communications dans des plénières ou ateliers programmés lors du symposium. Nous avons préféré une présentation qui tienne compte du contenu des interventions et des débats auxquels ils ont donné lieu, et bien entendu des exigences propres à la publication d'un ouvrage. Le dispositif proposé, n'est sans doute pas exempt de tout arbitraire. Le caractère transdisciplinaire ou simplement thématique de nombreuses interventions pouvait les qualifier pour participer à d'autres rubriques que celles dans lesquelles elles ont été insérées, et le nombre de ces rubriques ou parties de l'ouvrage (soit huit) aurait pu lui-même être réduit ou agrandi. Il a fallu cependant faire des choix et trancher sur l'ordre de la table des matières et donc des regroupements opérés et qui ressortent dans cette présentation d'ensemble à travers les huit parties suivantes :

I. Anthropologie, Sociologie et Sciences sociales : éléments pour un état des lieux

II. Histoire, Mémoire et Patrimoine

III. Citoyenneté et Mouvement associatif

IV. Géographie, Monde rural et Migrations

V. Urbanisme - Architecture

VI. Famille et Enfance

VII. Ecole et Education

VIII. Culture, Langue et Identité

Enfin le lecteur pourra se reporter dans cet ouvrage aux synthèses proposées par deux ateliers qui avaient porté sur le patrimoine culturel matériel et archéologique et sur le Patrimoine culturel immatériel.

## I

La première partie intitulée : *Anthropologie, Sociologie, et sciences sociales : éléments pour un état des lieux* est composée de sept textes. Dans une contribution portant sur les sciences sociales dans les pays arabes, Ali **El Kenz** nous présente les premiers résultats d'une enquête portant sur cinq pays : l'Algérie, le Maroc, l'Égypte, le Liban et la Syrie. L'auteur, qui a dirigé la recherche, expose ainsi le cadre général dans lequel se trouvent insérées les sciences humaines et sociales. En dégagant des profils de chercheurs dominés par les figures de *l'académique*, de *l'engagé* et du *consultant*, il décèlera de nettes différences entre les situations du Maghreb et ceux du Machrek. Claudine **Chaulet** aborde le dilemme *anthropologie et / ou sociologie* en axant sur le statut « *marginalisé* » de la première, sans qu'on fasse toujours le meilleur usage de la seconde. Elle précise que « l'anthropologie n'est pas la recherche de traits culturels qui ont peut être autrefois fonctionné à l'état "pur", mais la compréhension du système d'emprunts matériels et culturels dans lequel les Algériens d'aujourd'hui cherchent à établir leur vie en lui trouvant un sens ».

Brahim **Salhi** qui intervient sur : *L'Anthropologie et les sciences sociales en Algérie : éléments pour un bilan*, va dans le même sens en avançant que l'anthropologie en général constitue un champ d'étude non encore constitué en Algérie, et que l'anthropologie religieuse en particulier constituerait *l'exemple-type d'un statut flottant*. Il termine cependant avec une pointe d'optimisme en affirmant : « aujourd'hui les tabous sont en train de se dissiper ». Omar **Lardjane**, qui expose aussi des réflexions sur *un état des lieux des sciences humaines et sociales*, revient sur les débats intellectuels qui avaient cours en Algérie dans les années 1970 et 1980, pour en venir au contexte actuel. Une analyse fouillée, lui permet d'affirmer qu'en vérité « le problème aujourd'hui, n'est pas dans la question du paradigme mais dans plutôt celle plus fondamentale et plus complexe des conditions culturelles générales que supposent et requièrent l'existence et la pratique des sciences sociales ». En posant en intitulé la question : *Les sciences sociales en Algérie : sont-elles en progrès ?* Mustapha **Haddab**, qui en propose un tableau, parvient à des conclusions assez similaires. Il considère que chercher à faire un point sur la situation ne peut se limiter à des bilans quantitatifs, mais nécessiterait aussi « une connaissance des conditions morphologiques dans lesquelles la production des connaissances sur la société, peut ou pourrait se développer ». Après avoir fait remarquer l'existence d'acquis réels à certains moments de l'histoire des sciences sociales algériennes, les conditions actuelles lui semblent propices pour « faire de l'anthropologie, la discipline en

quelque sorte fédératrice de la plupart des autres disciplines, sans rien ôter à celles-ci de leur autonomie ». Nadir **Marouf** qui s'intéresse à l'Algérie de l'Après-guerre, nous propose : *une contribution à une anthropologie du Maghreb contemporain*. Reconnaisant ses dettes envers Jacques Berque (*le Maghreb entre deux guerres*), il nous expose des éléments d'un projet en cours de réalisation. L'auteur nous présente ici une approche des différentes lectures que les sciences sociales ont faites de l'Algérie et du Maghreb, articulées à des données autobiographiques qui ne sont pas sans intérêt pour tous ceux qui sont confrontés à une carrière universitaire en sciences sociales et humaines.

Enfin et toujours dans le cadre de cette première partie de l'ouvrage, Khédidja **Adel** et Fériel **Abbas** nous rendent compte *d'une lecture des thèses et mémoires de magistères soutenus à l'université Mentouri de Constantine entre 1979 et 2004*, en abordant 166 d'entre eux sur les quelques 245 disponibles. Les thématiques récurrentes semblent tourner autour des questions telles la condition ouvrière, le travail et le système industriel en général, l'éducation et l'enseignement, la délinquance et le crime, ainsi que la famille, thématique à laquelle elles se sont intéressées en particulier. En fait tout ce qui touche à la femme et à la famille semble selon leur étude n'avoir été traité que de façon subsidiaire et dans le cadre de la sociologie du développement, n'émergeant pas en véritable objet de connaissance et ce, parce que l'enseignement de cette spécialité est marginalisé dans le cursus d'enseignement de sociologie, à Constantine. La comparaison avec d'autres universités serait fort utile<sup>6</sup>.

## II

La deuxième partie de cet ouvrage comprend huit textes que nous avons insérés dans une rubrique ayant pour intitulé, « Histoire, mémoire et patrimoine archéologique ». Dans : *l'Etat national et sa mémoire : le paradigme histoire*, Hassan **Remaoun** aborde l'usage institutionnel qui est fait des disciplines sociales en Algérie, et considère que de ce point de vue deux paradigmes y sont dominants : les sciences économiques pour l'idéologie développementaliste déployée par la technocratie, et l'histoire pour tout ce qui relève de l'entreprise de légitimation de l'Etat national et des pouvoirs en place. C'est à ce second volet qu'il s'intéresse en retraçant le contexte de sa mise en place institutionnelle et ses effets sur le terrain de la production historiographique et de l'enseignement de la discipline, ainsi que l'état de crise auquel le processus semble avoir abouti

---

<sup>6</sup> Intéressante de ce point de vue est la contribution signée par Mustapha Mejahdi, Mansour Margouma et Fouad Nouar : « L'anthropologie à l'université algérienne : Oran, Constantine et Tlemcen » (en langue arabe aussi), in *Insaniyat* n°27, janvier-mars 2005.

depuis les Evènements d'octobre 1988 notamment et la flambée islamiste dans les deux dernières décennies. Fouad **Soufi** dans son texte, *Un patrimoine national : les archives*, élargit en quelque sorte la prospection du paradigme histoire, en abordant la politique de conservation du document écrit, dans un pays qu'on a trop voulu présenter comme étant essentiellement de tradition orale. L'auteur qui essaie de situer la place du vecteur des archives dans la politique patrimoniale globalement déployée par l'Etat, fait remarquer que « le débat sur la patrimonialisation des archives nationales est à inscrire autant dans le cadre de la place de l'histoire scientifique dans notre pays, que dans le cadre de la mise en œuvre d'un système d'information au bénéfice des structures de l'Etat et du citoyen » : Avec *L'histoire face aux mémoires*, et dans le même ordre d'idées Ounassa **Siari-Tengour** s'intéresse à l'aubaine pour l'historien que constituent les écrits dus à des acteurs du Mouvement national et de la Guerre de libération, et qui tranchent souvent par rapport au discours officiel de légitimation. Cependant fait-elle remarquer : « Dans la construction d'une histoire à cheval sur la vie privée et sur la vie publique, il y a toujours un risque de succomber à la subversion du récit vécu et livré par un témoin et de céder à la tentation de faire revivre un passé au lieu de l'expliquer ». Mais tout en ajoutant : « heureusement que la pratique historique a ses exigences propres : la séduction du récit dans sa singularité n'a de sens que confrontée à d'autres sources qui lui dispensent alors sa validité ». D'où découle encore pour l'historien la nécessité de l'accès aux archives.

L'étude du patrimoine archéologique ne peut, lorsqu'on traite de l'histoire, être laissée pour compte, et elle a été au centre de trois communications présentées à ce symposium. Abderrahmane **Khelifa** nous convie ainsi à un *Bilan de la recherche archéologique musulmane en Algérie (1962-2004)*. Ce domaine passe pour avoir été négligé à l'époque coloniale. L'auteur fait un recensement des principales fouilles menées durant les deux périodes et des publications auxquelles elles ont donné lieu qui les accompagnèrent, pour conclure sur les limites et contraintes auxquelles les chercheurs sont encore confrontés. La discipline demeure cependant incontournable car précise-t-il « les sources écrites étant pratiquement taries à l'exception des manuscrits enfouis dans les différentes Zaouias, l'archéologie avec ses nouvelles méthodes, apporterait de nouvelles connaissances en matière d'habitation, d'organisation sociale, de climat... ». Une entreprise similaire est tentée pour une autre période par Nacéra **Benseddik** qui est intervenue à propos de : *L'archéologie antique en Algérie, hier et aujourd'hui*. A contrario de l'archéologie musulmane, c'est un domaine de recherche qui a

certainement été favorisé par la colonisation, tant la France se percevait comme « héritière de Rome en Algérie » et cherchait à instrumentaliser le triptyque Romanité, Latinité, Christianisme, pour légitimer idéologiquement sa domination en Algérie et au Maghreb. Ici aussi des éléments pour un état des lieux sont présentés à propos des deux périodes. L'Etat indépendant dans la lancée de l'historiographie nationaliste et en réaction au discours colonial longtemps dominant, tendra à transformer en *un tabou historiographique* la référence au *Romano-Africain*, notamment avec la suppression des cours de latin dans le cursus du secondaire. Des conclusions aussi alarmantes que celles des deux auteurs précédents peuvent être tirées de la lecture de la contribution de Sabah **Ferdi** ayant pour intitulé : *Musées d'Algérie : perception ambiguë d'un passé pluraliste*. Le texte propose en effet un bilan sans complaisance de la politique muséologique menée dans le pays avec des informations portant sur le cadre institutionnel et organisationnel, la répartition des 43 musées disponibles à travers le territoire, les différents statuts, les bâtiments, le rapport à la tutelle et le recrutement du personnel, la gestion et l'inventaire des collections, la sécurité et prévention et l'entretien des réserves... Des recommandations viennent couronner le tout et elles sont assurément à prendre en considération. Pour clore cette partie de l'ouvrage consacrée à l'histoire et la mémoire un regard porté sur nous de l'extérieur n'est certainement pas de trop et il ne provient ni des Turcs ni des Français (qui disposent d'une grande partie des archives nous concernant), mais de l'Espagne. Deux intervenants nous dévoilent en effet le regard porté sur nous par des écrivains et chroniqueurs de ce pays, et ce à l'époque ottomane. Ahmed **Abi-Ayad** nous propose dans : *Histoire et fiction : Alger et Oran dans la Mémoire de Miguel de Cervantès*, une œuvre où s'entremêlent souvenirs et imaginaire, histoire et fiction, mais aussi beaucoup d'humanisme. Force est de constater précisera en effet l'auteur de cette communication, que son approche « renvoie incontestablement aux relations hispano-algériennes qui ont marqué, durant presque trois siècles, l'histoire de l'Algérie, et occupé par là même toute la scène de la politique méditerranéenne ». Dans, *Historiographie espagnole moderne sur l'Algérie ottomane*, Ismet **Terki-Hassaine** aborde pour sa part des textes élaborés entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle par six chroniqueurs espagnols. Ces écrits, en majorité dus à des observations directes suite au séjour de leurs auteurs à Alger et Oran, seraient marqués par la frustration liée à l'incapacité de « mettre un terme à la course algérienne en mer » et plus tard sans doute d'avoir perdu Oran et Mers-el-Kebir. L'intérêt pour l'Algérie reculera avec les débuts de la colonisation française en 1830, (cédant ainsi le pas à l'historiographie coloniale française), mais la même

vision semble ressurgir dans des productions datant de l'époque contemporaine, la rupture ne commençant à s'opérer qu'avec la fin du régime de Franco.

### III

La troisième partie de cet ouvrage est consacrée à six contributions dont le contenu essentiel porte sur la question de *la citoyenneté et du mouvement associatif*. Le regroupement de ces communications dans cette partie, nous a paru pouvoir contribuer à préciser les dimensions de la problématique des relations entre d'une part les structures formelles et institutionnelles de l'Algérie d'aujourd'hui et leur genèse, et d'autre part les différentes formes de groupement qui persistent dans la société civile. Dans *la nation et l'Etat* Hamid **Ait Amara** aborde la problématique de la nation qui selon lui n'a pas été pensée par les nationalistes algériens. Il développe l'idée que la nation ne peut-être réduite au communautarisme ethnico-culturel, linguistique et religieux comme le pensent les conservateurs. D'ailleurs poursuit-il l'idée nationale n'a pu émerger en Algérie que dans le combat anti-colonial, et la véritable construction nationale suppose « une association de citoyens libres et égaux, jouissant de droits civils, politiques et sociaux ». Nier cette donnée c'est accentuer « le divorce Etat – société » et la crise à laquelle le pays est confronté.

Cette crise, Mohamed Lakhdar **Maougal** essaie d'en déterminer les origines en proposant une lecture de l'histoire du Mouvement national, suggérée par un entretien avec un militant émigré en France et ancien maquisard de la Wilaya I, Saïd –Nacer Boudiaf. Le titre de l'intervention de Maougal : *Collégialité et centralité dans le Mouvement national algérien 1925-1955*, est assez révélateur de son contenu. De l'ENA, au PPA-MTLD, jusqu'à l'OS et à la création du FLN et en intégrant l'évolution des autres composantes du Mouvement national, tout semble indiquer que cette histoire est marquée par une lutte permanente entre « deux lignes », celle de la collégialité et de la recherche du consensus et de l'ouverture d'un côté, et de l'autre celle de la centralité et de l'autoritarisme qui finiront par favoriser le conservatisme. Un certain nombre d'hypothèses sont avancées qui tranchent en tout cas par rapport au conformisme du discours nationaliste dominant, et que peu de chercheurs en Algérie ont jusqu'ici posé. La crise est toujours au cœur de la communication de Djilali **Sari** dont l'intitulé : *La jeunesse et ses révoltes incessantes*, nous renvoie d'emblée à une actualité brûlante. L'approche de l'auteur nous aide en effet à aborder un phénomène social majeur en mettant en relation la *juvénilité de la population* et *l'impuissance ou l'absence de l'Etat*. Il aboutit dans sa démarche sur des questions lancinantes : « n'en va-t-il pas ainsi

des fondements de la *res publica*? Comment pouvoir promouvoir les droits civiques sans la garantie et l'exercice réel des droits humains avant tout? Autant de préalable et de conditions pour favoriser toute réconciliation des jeunes d'abord et avant tout avec leur histoire et culture, l'une et l'autre gravement malmenées... ». Dans son intervention ayant pour intitulé, *Le mouvement associatif et réalité des organisations de jeunes* Ahmed **Boukabous** aborde aussi la question de la jeunesse mais en l'insérant dans la dynamique associative qui se déploie au cours de l'histoire algérienne. Avant 1962, ce type d'activité doit être analysé en relation avec les caractéristiques de la société coloniale et semblait se cantonner à des préoccupations éducatives et culturelles, des stages d'animation notamment, touchant peu de tranches de la population. La période qui suivit l'accès à l'indépendance connaîtra quelques transformations mais dont la nature diffère selon que l'on s'intéresse à la phase antérieure aux événements d'octobre 1988, marquée par la toute puissance de l'Etat-parti, ou à la phase postérieure qui voit un foisonnement d'associations à envergures nationale ou locale. Arab **Izarouken** qui intervient sur *le mouvement associatif en Algérie : état des lieux, état des savoirs*, ne centre plus sur la jeunesse, mais trace un tableau d'ensemble de l'activité associative en Algérie avec toujours les antécédents coloniaux (depuis la loi de 1901) et des débuts de l'indépendance, mais surtout depuis la césure d'octobre 1988, précédée par une *ouverture contrôlée* au milieu des années 1980. Il s'intéresse en particulier à un programme d'appui initié depuis quelques années en relation avec l'Union Européenne et qui avait commencé par cibler 76 associations avec un large éventail de centres d'intérêts. De riches enseignements peuvent être tirés sur la base de l'étude de cet échantillon, même s'il n'est pas tout à fait représentatif des 73000 associations alors agréées (dont 5000 ayant un caractère fonctionnel selon des déclarations officielles faites en 2004). Enfin et toujours à propos du mouvement associatif, notre collègue prématurément disparu, Djamel **Boulehier** revient sur la période coloniale pour traiter de *l'émergence du sport hippique en Algérie : quelques éléments de réflexion à partir de l'exemple Constantinois*. Il nous présente comme dans un tableau l'évolution du rapport au cheval dans la culture algérienne précoloniale et coloniale avec une incrustation des sociétés hippiques dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à dominante certes d'origine européenne, mais où l'élément musulman est plus présent que dans d'autres pratiques physiques qui prêteraient moins à la « folklorisation ». Par ailleurs même réduite à une dimension symbolique la présence d'Algériens musulmans dans les comités de ces sociétés hippiques « leur ouvre des perspectives sur des formes nouvelles et



modernes de rassemblement...et peuvent être comprises comme le passage obligé pour accéder à la prise de parole politique ».

#### IV

La quatrième partie de ces actes reprend sept contributions touchant à la *géographie, au monde rural et aux migrations*. André **Prenant** et Bouziane **Semoud** nous y proposent une *analyse des rapports entre l'évolution de la réalité géographique de l'Algérie et celle de son appréhension par la recherche*. Ils s'intéressent aux mutations qui caractérisent les villes et les campagnes, le littoral et l'intérieur du territoire, et les montagnes et les plaines en décelant trois types de regards portés par les chercheurs (géographes, économistes, sociologues, architectes) : le premier qui « ignore le changement » le deuxième toujours attaché aux idées reçues » (ex : « la vocation » agricole de l'Algérie), le troisième enfin tend à réduire autant que possible la distance existante « entre la perception de la mutation sociogéographique et sa réalité ». Trois phases de mutations importantes auraient selon les auteurs suscité l'intérêt des chercheurs de l'indépendance au début de la planification (les années 1960), la période des changements structurels (les années 1970 et jusque vers le milieu de la décennie 1980), et enfin une période de désinvestissement productif public et de tertiarisation de la croissance urbaine qui commence vers 1984, avec les difficultés liées aux troubles qui voient le jour dans les années 1990.

En intervenant sur *l'agriculture et la paysannerie en Algérie*, Omar **Bessaoud** essaie de dégager un certain nombre de remarques concernant les structures agraires et l'économie dans les campagnes. Empruntant l'optique de la longue durée, il montre comment les interrogations suscitées par la question agraire en Algérie ont pu être renouvelées par les recherches accumulées en sciences sociales et humaines (économie, droit, histoire, géographie, sociologie, anthropologie) et en agronomie. Parmi les contraintes auxquelles est confrontée l'activité socio-économique dans les campagnes, il signale le *handicap naturel* (climat, géographie), le *handicap social et historique* (l'émergence d'une paysannerie a été fortement contrariée), le *handicap technique*, et enfin le *handicap politique* (formes sociales d'organisation de l'agriculture). L'Algérie, selon l'auteur, ne peut dans ces conditions compter sur des exportations importantes de fruits et légumes (en dehors des dattes « Deglet Nour » et dans une moindre mesure de la viticulture). La stratégie agricole devrait selon lui reposer en partie sur « une amélioration d'une agriculture sèche diversifiée combinant dans les mêmes exploitations agricoles productions végétales et animales ». Par ailleurs « le statut de la terre agricole,

patrimoine national public... nécessite une clarification définitive ». Dans sa contribution sur : *l'appropriation de la vallée de la Soummam : une reformulation du rapport montagne / vallée*, Nadia **Messaci** s'intéresse au territoire des Ath Waghlis sur le contrefort du Djurdjura avec des dénivellations *situées entre 1400m (pour les crêtes) et 100m (pour les vallées)*, et une densité moyenne de population de 828h/km<sup>2</sup>. L'auteure indique comment la structuration spatiale et socioéconomique traditionnelle caractéristique du village de montagne tend avec la colonisation puis l'indépendance à se déployer dans la vallée en longeant les nouvelles voies de communications, routes et chemins de fer. L'histoire des *azibs* (fermes) et l'émergence de la ville de Sidi Aïch peuvent témoigner de ce processus qui débiterait dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En fait ce mouvement migratoire interne à la région contribue sans doute à désenclaver la montagne, mais en marginalisant la part de l'agriculture par rapport à celle du secteur tertiaire et dans une certaine mesure du secondaire. « La faible part du primaire : 3,39% (d'après des chiffres de 1998) consacre une fois de plus l'inadéquation rural-agricole ». Jacques **Fontaine** et Yaël **Kouzmine** s'intéressent à des questions assez similaires dans leur texte ayant pour titre : *infrastructure et migrations au Sahara algérien*, mais à l'échelle d'une superficie de quelques deux millions de km<sup>2</sup>. Ici aussi les voies de communications, quelques 8000km de routes bitumées (dont 6500 datant d'après l'indépendance), et une trentaine d'aéroports ainsi que l'activité économique, notamment pétrolière et gazière (mais parfois aussi agricole ou touristique), jouent un rôle structurant pour les mouvements migratoires. L'accroissement de la population du Sahara en nette augmentation depuis une cinquantaine d'années (au point de dépasser par sa rapidité l'Algérie du nord) est en effet dû à un solde naturel, mais aussi à l'immigration venue du Nord. En fait le désenclavement de la région encourage aussi des transferts locaux de population, et des départs vers le nord, mais aussi des arrivées de l'étranger, de la zone sahélienne notamment (frontières avec le Mali et Niger) et souvent pour des transits vers l'Europe. L'analyse fouillée des auteurs leur permet de noter en conclusion : « si pendant longtemps le Sahara a pu donner l'image d'un milieu isolé en marge –encore qu'il a été traversé par les caravanes pendant des centaines d'années – ce n'est plus le cas aujourd'hui (...); par ses activités économiques... par ses infrastructures, il est totalement intégré à l'Etat-Nation algérien... si ce n'est plus ». Catherine **Lloyd** (avec la collaboration de Chérifa **Benabdessadok**) s'intéresse aux migrations vers l'étranger mais en ciblant dans son intervention : *La solidarité des migrants algériens en France : une perspective sur leur rapport avec leur pays d'origine*. Après nous avoir indiqué à travers des données chiffrées que les versements des Algériens en

France constituent pour le pays la deuxième source de devises après les hydrocarbures et que ces mouvements peuvent prendre des formes diverses relevant souvent de l'informel, elle cible le mouvement de solidarité qui a vu le jour en 2003 après le séisme qui avait frappé la région de Boumerdès à l'Est d'Alger. A travers des entretiens avec des militants du mouvement associatif et une présentation du rôle de certains médias, la radio *Beur FM* en particulier, elle tente de décrypter la relation profonde qui lie à leur pays d'origine les différentes générations et catégories sociales constitutives de cette émigration, et cela au delà des coupures de contact durant les années 1990. Phénomène accentué par la mondialisation nous dit l'auteure en se référant à différents travaux de recherche, « les communautés transnationales vivent dans des relations matérielles et culturelles qui sont simultanément imaginées d'une façon qui agit sur la manière par laquelle les migrants et les gens qui restent au pays se regardent... Le cas de la migration algérienne est intéressant pour plusieurs raisons, la migration de l'Algérie est de longue date, mais elle s'est renouvelée régulièrement ».

Les deux communications suivantes sont beaucoup plus centrées sur les conditions de fonctionnement de la discipline géographique et de son usage au vu des activités de recherche et d'enseignement. Abed **Bendjelid**, qui traite de *la géographie et l'aménagement en Algérie : quarante ans de savoir géographique accumulé de 1962 à 2004*, essaie de nous en présenter l'évolution périodisée ; en fait, il nous propose une histoire récente de la discipline : « enseignement, recherche et revues de 1962 à 1998 ». Une première période, durant la décennie 1962-1971 aurait été en continuité avec la tradition universitaire française associant la géographie à l'histoire, avec la production d'études publiées notamment par la revue *des Annales algériennes de géographie* (éditée entre 1966 et 1971), mais aussi une recherche appliquée « dopée par les études de la planification (1967-1970) ». La réforme de l'enseignement de 1971 sera marquée par la séparation des cursus d'histoire et de géographie et l'insertion de cette dernière « dans la pratique de l'aménagement du territoire » qui caractérise les décennies 1970 et 1980, avec même un certain dynamisme de la recherche universitaire ; un certain nombre de revues voient le jour, mais dont la durée de vie atteignait rarement les dix années et avec une périodicité aléatoire. Si la crise traversée par le pays dans les années 1990, a eu des retombées négatives, la tendance serait à la relance depuis 1999-2000, sans cependant que des questions importantes ne continuent à se poser quant au devenir de la discipline. Un éclairage complémentaire nous est donné dans l'intervention de Hosni **Boukerzaza** à propos de : *Trente ans de production scientifique à Constantine, ou comment la géographie rurale*

*a accompagné les évolutions territoriales dans le Nord –Est algérien.* Il nous fait un point quant aux thématiques traitées dans des thèses et mémoires soutenus depuis 1976 en filière de « géographie rurale » puis « d'aménagement rural » de l'Université de Constantine. Son échantillon comprend 210 titres, dont le quart en français et le reste en arabe, représentant pour l'ensemble le cinquième de la production globale. *Le thème de la restructuration rurale* surtout abordé entre 1976 et 1981, est traité 32 fois. D'autres problématiques émergeront à partir de 1990 et porteront sur *la désertification des espaces ruraux* (montagnard, péri-urbains littoraux...), *le développement durable, les marchés de gros, les bassins de vie ...*

Des thèmes ont cependant été traités de manière permanente durant la trentaine d'années et ont porté sur *l'homme et le milieu, les dynamiques, l'aménagement et l'agriculture.* Des thématiques telles, *l'habitat, les mouvements migratoires, les fonctions patrimoniales et environnementales...* demeurent cependant insuffisamment traitées. Des études similaires menées dans d'autres universités permettraient certainement de déterminer à travers la comparaison si « derrière la diversité et le désordre, il existe effectivement une cohérence réelle dans les choix de sujets et des terrains »<sup>7</sup>.

## V

Quatre textes composent la cinquième partie de ce recueil et ont pour objet *l'urbanisme et l'architecture.* Ils ont pour principal point commun de poser la problématique complexe de l'aménagement de l'espace, et de la recherche d'équilibres entre des territoires et aussi de s'interroger sur les conditions de l'utilisation à la fois fonctionnelle et esthétique des segments qui constituent cet espace. Deux d'entre eux proposent un regard critique sur les présupposés conceptuels et méthodologiques qui caractérisent l'approche des sciences sociales en Algérie concernant l'urbanisme, alors que les deux autres s'intéressent beaucoup plus à l'intervention des architectes. Dans une communication ayant pour titre : *La sociologie urbaine algérienne ou la difficulté de sortir des paradigmes culturalistes fondateurs*, Madani **Safar-Zitoun** considère que la discipline à laquelle nous nous intéressons ici a puisé sa « substance conceptuelle d'un paradigme explicatif emprunté à d'autres champs » notamment ceux balisés par l'ethnologie et la sociologie rurale. *Le Déracinement*, de Bourdieu et Sayad, serait depuis les années 1960 l'œuvre fondatrice de l'approche culturaliste se référant au contexte d'un fort déplacement de

---

<sup>7</sup> Nous signalerons à ce propos la contribution de Abed Bendjelid, ayant pour intitulé « La ville et les géographes oranais. Analyse critique des mémoires universitaires oranais (1992-2001) », in *Insaniyat*, Oran, CRASC, n° 13, 2001.

populations chassées de leurs douars durant la Guerre de libération, puis après avoir été regroupées dans des camps par l'Armée française, déferleraient vers les villes (après la proclamation de l'indépendance notamment), provoquant ainsi la confrontation entre modèles culturels et suscitant les fantasmes de « *ruralisation des villes* ». L'auteur considère qu'avec le climat de libéralisation qui intervient à la fin des années 1980, nous avons assisté dans les années 1990 à des tentatives de changement de paradigme, avec des critiques dirigées contre l'Etat « faussement planificateur » et « modernisateur » et la mise en exergue du rôle de « la société civile ». Tout en opérant des avancées réelles dans le domaine de la connaissance empirique, il semblerait cependant que la communauté des urbanistes « n'a pas encore abandonné totalement ses anciennes croyances magiques, tout en essayant de se donner les moyens de construire des explications désenchantées de la ville algérienne ».

Khadidja **Ait Hammouda-Kalloum** nous fait part de préoccupations assez similaires en se demandant : *la dichotomie urbain / rural, est elle toujours d'actualité dans la recherche urbaine en Algérie ?* En revisitant un certain nombre de travaux menés en Algérie et ailleurs, et en s'appuyant sur des données chiffrées concernant l'évolution des rapports entre population rurale et urbaine durant les dernières décennies et à l'échelle du Tiers-Monde, elle nous proposera une lecture de l'usage en sciences sociales d'une série de couples plus ou moins contradictoires : citadins/paysans, (et société citadine/société agraire) urbains/ruraux (et urbanité/ruralité), ville/campagne, ordre/désordre, modèle économique capitaliste/modèle agro-pastoral, urbanité/citadinité, périurbanisation /rurbanisation (mais ici pas au sens de *Rurbain* usité par Mostefa Lacheraf)... Qu'en est-il cependant de la question de départ ? Selon l'auteure, vues les lacunes accumulées par les urbanistes et le retard de la recherche en Algérie « une bonne vingtaine d'années quant aux thématiques qui sont généralisées de par le monde », la réponse est oui : « il nous faudra encore utiliser la dichotomie urbain/rural comme mode opératoire d'analyse ». Cependant si la problématique est abordée « du point de vue des signes de la modernité qui envahissent la campagne algérienne » il faudra assurément s'appuyer sur « d'autres outils d'analyse ».

Amara **Bekkouche** passe en quelque sorte à un registre complémentaire lorsqu'elle nous propose un intitulé en forme de manifeste : *Pour une architecture algérienne*. Il s'agit en fait d'un hommage à quatre créateurs que l'auteure considère comme ayant été les maîtres de l'architecture algérienne durant le demi-siècle qui suivit l'événement du 1<sup>er</sup> novembre 1954. En rappelant leur contribution, l'objectif dit-elle est « de nous interroger sur le devenir de la production architecturale des dernières décennies ». Militant de la cause nationale et sociale Abderrahmane Bouchama est sans doute le premier architecte

algérien de renommée qui revalorisera le style mauresque mais en rupture avec la démagogie de l'ancien gouverneur général Jonnart. Sa marque se retrouve dans les édifices de nombreux instituts islamiques et dans celui du Centre des Archives nationales de Birkhadem. Il a été aussi l'inventeur de matériaux de synthèse à partir du sable et de la pierre bleue. André Ravereau, qui fût de 1965 à 1967 l'architecte en chef des Monuments historiques à Alger, est connu pour s'être attaqué à la dégradation de la Casbah d'Alger et avoir mis sur pied l'Atelier d'études et de restauration de la vallée du Mزاب, développant des études sur l'habitat local et les constructions en terre. Professeur à l'école nationale des Beaux Arts (ENABA) d'Alger à partir de 1964, Jean-Jacques Deluz qui exerçait à la fois les métiers d'architecte et d'enseignant, profil qui a hélas disparu de nos universités (ou du moins demeure non institutionnalisé), initia quant à lui des générations d'étudiants à l'idée que « la connaissance du présent et la connaissance du passé sont indissociables lorsqu'on parle des qualités urbaines et architecturales ». Fernand Pouillon enfin, qui se voit attribué plus de deux millions de mètres carrés battis, avant et après l'indépendance du pays (appartements, centres commerciaux, écoles, hôtels...) a essayé de marier tradition et modernité en faisant de la pierre son matériau préféré. Avec eux quatre, l'architecture participe à la création artistique à partir d'une démarche « basée sur les données historiques et culturelles afin de valoriser leur dimension locale et de les inscrire dans le cercle des productions internationales ». Zoulikha **Boumaza** intervient quant à elle sur *les études urbaines chez les architectes de l'université de Constantine*. Elle brossera un tableau portant sur l'évolution des études de post-graduation, laquelle fut dans une première période marquée par l'impact des méthodes des géographes, avant que l'architecture ne s'ouvre aux études urbaines et ce au contact de disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie ou l'histoire. Elle nous indique de même que la centaine de mémoires et la vingtaine de thèses d'Etat élaborés puis soutenus depuis 1984, ainsi que la centaine de mémoires et thèses en cours en 2004, se rapportent en général à :

- Des fragments de villes : patrimoine urbain, habitat spontané, périphéries et centres urbains...

- La politique de la ville et de l'habitat : pratiques foncières, instruments et outils d'urbanisme...

- et pour terminer aux aspects techniques et esthétiques de l'architecture.

Ici aussi, une analyse plus poussée des mémoires et thèses soutenues et des études similaires relevant d'autres universités permettraient de mieux cerner le devenir de cette discipline.

## VI

La sixième partie de cet ouvrage rassemble cinq contributions centrées sur la thématique, *famille – enfance*.

En intervenant à propos de la *Famille dans tous ses états : bilan d'une expérience de terrain*, Khédidja **Adel** nous fait part d'un certain nombre de recherches auxquelles elle a participé dans des équipes du CRASC, et des principales conclusions qui s'en dégagent. Elle nous fait part en premier lieu de l'impact qu'a eu sur elle la lecture de la thèse de doctorat d'Etat soutenue par notre collègue prématurément disparu Faouzi Adel : *Formation du lien conjugal et nouveaux modèles familiaux en Algérie* (Paris V, 1989-1990), en nous en présentant les principales hypothèses et conclusions. Elle nous résume ensuite le contenu de ses propres recherches menées dans le cadre de quatre équipes différentes et ayant pour intitulés :

1. Réseaux de solidarité et identification à la ville : Cas de Constantine
2. Stratégies matrimoniales en milieu urbain (commerçants et entrepreneurs, femmes cadres...)
3. Familles citadines (Alger, Constantine, Tlemcen)
4. Formes sociales, formes spatiales, structures familiales. Les communautés montagnardes et la ville (cas de l'Aurès et de la Kabylie).

Ces expériences de terrain qui ne touchent pas exclusivement à la famille, permettent nous dit-elle « une accumulation de connaissances et de données autour de la "problématique famille" », et nous livrent de précieux renseignements qu'il faudra assurément enrichir en lisant la contribution qu'elle a présenté avec Fériel **Abbas** (en 1<sup>ère</sup> partie de cet ouvrage) sur l'enseignement de la sociologie de la famille à l'université de Constantine. Ses constats d'enseignante-chercheuse l'amènent cependant à sonner l'alarme : « le travail sur la famille reste long et ingrat : difficulté à mettre en place un laboratoire de recherche sur la famille, faible proportion de travaux sur la famille absence d'enseignement en sociologie de la famille et difficulté à produire de la connaissance qui ne soit pas superficielle ». La famille est toujours traitée par l'équipe composée de Nouria **Benghabrit-Remaoun**, Aïcha **Benamar**, Chérifa **Ghettas**, Khadidja **Keddar**, Badra **Moutassem-Mimouni** et Zoubida **Senouci**, mais à travers une recherche centrée sur l'enfance, leur texte ayant plus précisément pour intitulé : *Famille et préscolarisation* :

*représentations et attentes.* L'intérêt de l'approche est qu'elle s'appuie sur une expérience de recherche autour de la question qui au moment de la tenue du symposium remontait déjà à une dizaine d'années et que le travail, qu'elles nous présentent ici, s'appuie aussi sur une enquête qui a touché 5547 parents d'enfants préscolarisés (dont plus de 60 % de mères au foyer). Il s'avère que la préscolarisation n'étant pas encore obligatoire, ce sont les parents qui décident d'inscrire leurs enfants et cela selon leur choix et l'opportunité qui se présente : classe enfantine de l'éducation nationale (lorsqu'elle existe), préscolaire communal, Kuttabs et préscolaire coranique, préscolaire privé et préscolaire d'entreprise. Parmi les conclusions dégagées, on peut noter que la demande de préscolarisation ne constitue plus une préoccupation des seules femmes travailleuses, mais se généralise et que les représentations et aspirations au préscolaire touchent tous les milieux sociaux et culturels. De même deux types dominants d'attentes semblent émerger : « des attentes d'ordre intellectuel : on attend du préscolaire qu'il prépare les enfants de manière efficace au scolaire, qu'il installe les compétences nécessaires à la réussite scolaire et par extension à la réussite professionnelle. Des attentes d'ordre social : on attend du préscolaire l'apprentissage de la vie avec les autres, au contact des pairs et des éducatrices avec tout ce que cela comporte comme écoute, communication, échange et respect ». Les deux contributions suivantes traitent toujours de l'enfance, mais en ciblant une catégorie particulière, celle des enfants nés hors mariage. Dans son texte intitulé : *Apport de la recherche à la prise en charge des enfants nés hors mariage*. Badra **Moutassem-Mimouni** nous fait part de sa longue expérience de psychologue ayant mené des recherches « de terrain » sur la question. Elle met à notre disposition une synthèse sur l'état de la question en articulant sa propre pratique et expérience avec les résultats des recherches menées dans le monde et en Algérie même, où elles furent initiées dès les années 1960 par le professeur Mahfoud Boucebsi auquel elle rend l'hommage le plus mérité, et qui ont pu être continuées par ses étudiants et disciples, notamment en ciblant la notion de « carence de soins maternels ». Après nous avoir brossé un tableau de la situation des institutions spécialisées et de l'évolution du dispositif juridique, elle tente de situer l'apport de la recherche en psychologie en présentant les approches théorique, épidémiologique, psychosociologique, clinique. Elle nous montre ainsi comment les *études rétrospectives* tendant de plus en plus à céder le pas aux études *Catamnestiques* et plus récemment à celles basées sur la notion de *résilience* qui ouvre des perspectives assez optimistes car induisant le fait que : « Il n'y a pas de fatalité ! Il n'y a pas de causalité linéaire ». En Algérie, il est cependant « fondamental de restituer le phénomène dans le contexte



social dans lequel il survient ». C'est de ce dernier aspect appliqué au contexte institutionnel et juridique qu'aborde en sociologue Yamina **Rahou** qui intervient sur : *Les enfants nés hors mariage en Algérie : la vulnérabilité par la négation du droit*. En s'appuyant sur des données chiffrées (le nombre des enfants nés hors mariage recensé dans le pays passait de 30 000 en 1977, à 120 000 en 1990), elle montre les dégâts causés par l'absence de responsabilité des pères géniteurs dans une société patriarcale, et pudibonde, ainsi que l'interdiction de l'adoption. Elle analyse aussi les dispositions du code de la famille (dans sa version de 1984), de la constitution de 1996 et des conventions internationales, pour montrer les limites de l'usage de la *Kafala*. Malgré les espoirs apportés par la signature du décret exécutif n°92-24 du 13 janvier 1992, qui permet à l'enfant né hors mariage de porter le nom de sa famille d'accueil, cette catégorie de la population demeure fragilisée et son statut précaire à plus d'un titre.

Pour clore ce chapitre qui traite la famille au sens large, Badra **Moutassem-Mimouni**, Fatima-Zohra **Sebaa**, Mostefa **Mimouni** et Khadidja **Kebdani**, sont intervenus à propos *du passage à l'acte suicidaire ou l'affirmation de soi*. Il s'agit de la synthèse des résultats d'un projet de recherche mené dans le cadre du CRASC, élaborée à partir d'une enquête menée à Oran et dans les villes avoisinantes et ayant touché un échantillon de 400 personnes qui ont répondu à un questionnaire sur les représentations du suicide dans la société et d'entretiens menés dans les UMC d'Oran en 2003-2004 avec 146 personnes ayant tenté de se suicider. Une meilleure connaissance, à la fois des représentations sociales et des motivations qui poussent au suicide, a ainsi été rendue possible. Ceux qui tentent de se suicider seraient donc surtout des jeunes de moins de 25 ans et des femmes. Cette émergence du phénomène du suicide, qui ne tend plus à relever du tabou ces dernières années, est certainement liée aux changements sociaux intervenus dans la société algérienne et aux mutations de la famille algérienne qui passe de la famille élargie à la cellule familiale conjugale.

La tentation du suicide serait encouragée aussi par des problèmes de communication et pourrait constituer dans une société qui a été traversée par de multiples crises ces dernières décennies un moyen d'affirmation : « Je me suicide, donc j'existe ». La généralisation de ce type d'enquête à d'autres villes et régions du pays, et le comparatisme avec ce qui se passe ailleurs dans le monde, aideraient à enrichir encore plus les résultats de cette enquête dont les questionnements de départ étaient : « Quel peut être le sens ou la signification que peut revêtir le suicide chez les jeunes de quinze à vingt-cinq ans dans l'Algérie d'aujourd'hui ? Si le suicide et la

tentative de suicide sont des messages envoyés à l'entourage et à la société, quel peut être leur contenu et leurs significations et qu'impliquent-ils sur les modes de communication au sein de la famille et de leur vécu par ces jeunes ? ».

## VII

La septième partie de cet ouvrage traite aussi de la socialisation mais à travers la thématique : *Ecole et éducation* qui est abordée dans cinq contributions.

Les deux premières sont consacrées à l'état de la formation et de la recherche autour de la question. Dans *Ecole, langue et identité : à propos de quelques travaux sur l'école*, Nouria **Benghabrit-Remaoun** cible le contenu et la méthode des enseignements et recherches en sociologie de l'éducation et par ricochet les sciences de l'éducation telles qu'enseignées dans les cursus de psychologie, en considérant qu'au lieu d'interdisciplinarité, on tend plutôt à un brouillage dans les frontières entre différents champs constitués du savoir, aboutissant au fait que tout un chacun se mêle de sociologie sans en maîtriser la démarche et les finalités. En effet cette dernière ciblerait plus particulièrement « la fabrication institutionnelle des inégalités sociales » avec évidemment les processus menant à l'échec et l'exclusion. Plutôt que de s'appuyer sur les référents théoriques marqués par des apports comme ceux de Bourdieu et de Boudon, enrichis par les courants de recherche tels que ceux qui se sont développés à partir des années 1970 dans les pays anglo-saxons l'anthropologie de l'éducation et l'éthnométhodologie, on a pu constater l'inscription majoritaire des contenus d'enseignement et des problématiques de recherche dans un cadre normatif, versant dans le discours plutôt que dans l'analyse. Il semble qu'il y ait une « rupture générationnelle et de filiation » mal perçue du fait de l'absence de bases de catalogues de données relatives aux productions ainsi qu'à une faible circulation des résultats de la recherche et accentuée par l'absence de rééditions des classiques de la sociologie. Un certain nombre d'ouvrages et articles édités sur l'école et le système éducatif et traitant aussi bien de la période coloniale que de celle de l'indépendance nationale, méritent cependant d'être pris en ligne de compte et l'auteur de l'article nous en livre un aperçu. Toujours dans cette perspective d'ensemble Mahmoud **Ariba** dans son texte : *Etat des savoirs et devenir des sciences de l'éducation en Algérie*, nous fait visiter ou revisiter le contexte dans lequel les sciences de l'éducation se sont constituées en discipline ou ensemble pluridisciplinaire avec des approches méthodologiques et objectifs précis, et comment elles se sont insérées à partir de 1975 comme cursus du

système universitaire dans le pays. Il rappelle comment alors une génération « de battants et de pionniers » avait cherché à faire bénéficier l'Université algérienne de la réflexion engagée ailleurs dans ce nouveau champ depuis les années 1950 et 1960, et dont le « double et constant souci » était « la rationalisation de procédures d'évaluation scolaire/ et ou universitaire et un examen méthodique du rendement et de la performance des systèmes éducatifs ». La longue expérience d'enseignement accumulée dans ce cursus par l'auteur l'amène cependant à se demander, sans être le seul à le faire, si les sciences de l'éducation n'ont pas été « traitées à ce point trop vite ou promptement prescrites avec, en plus des moyens jugés insuffisants ? ». Il fait remarquer par ailleurs que l'introduction de cette formation a coïncidé avec l'arabisation des sciences sociales à l'université, et que par ailleurs la tentation toujours grande « serait de suivre les perspectives tracées ou envisagées dans d'autres contextes que le nôtre et de reporter aux calendes grecques l'impérieuse nécessité d'activation de problématiques localement identifiées ». Les deux intervenants suivants traitent du système scolaire, avec pour l'une sa relation au système des valeurs, et pour l'autre le rapport à l'Etat dans ses modalités de gestion. Habib **Ghouali**, qui traite de : *L'école algérienne, 40 ans après. Une école pour le XX<sup>e</sup> siècle*, pense que pour répondre aux besoins en cadres du pays et face à la massification dont elle fût l'objet, « l'école a nettement renforcé le pôle instructif au détriment du pôle éducatif ». Ceci s'est bien sûr fait au détriment des exigences de la citoyenneté et de la pensée critique. Il reconnaît que si l'école a beaucoup donné à la société, elle peine à transmettre des valeurs et « n'a pas joué son rôle de moteur de la pensée » qui en fait est assuré par le politique. Ceci est bien entendu un problème qui n'est pas propre à l'Algérie avec les changements que connaît le monde contemporain, mais avec le contexte identitaire et politique ici, il y aurait en plus, et plus qu'ailleurs comme une résistance à la rationalité et au changement. Amina **Yekhlef** aborde dans son texte : *La décentralisation et l'école en Algérie*, la question de la gestion du système éducatif qui dans une tradition héritée de l'Etat colonial et accentuée par le type de régime politique qui s'installe à l'indépendance du pays, est fortement centralisé. L'auteure tente d'analyser les tendances à la décentralisation étatique qui voient le jour surtout avec les changements institutionnels et politiques intervenus à la lisière des années 1980 et 1990. Elle le fera cependant en s'appuyant sur les textes datant des années 1960-1963 (codes communal et de wilaya) et de 1976 (Constitution changée plusieurs fois depuis lors, Charte nationale, ordonnance sur le système éducatif), peut être parce qu'elle les considère comme toujours structurants, et bien qu'elle fasse référence aussi dans son argumentaire à des textes tels que la loi sur les

associations datant de 1989 ou l'ordonnance du 3 Août 2003 levant l'interdiction totale de l'enseignement privé. Elle brosse un tableau sur la gestion étatique du système scolaire qui indique que malgré différentes mesures, l'absence de formation des gestionnaires a pu induire des inégalités dans les réalisations et taux de scolarisation (selon les wilayas et les localités) et que la décentralisation – déconcentration a touché essentiellement les tâches courantes mais non les possibilités de changement. D'ailleurs « la gestion des programmes d'enseignement et de formation, l'aménagement des rythmes scolaires, la programmation du perfectionnement des enseignants et formateurs, portent la marque d'une forte centralisation et laissent peu d'initiative aux responsables et acteurs locaux.

La cinquième contribution enfin, proposée par Nadia **El Ghers** et Hassiba **Cherifi** revient sur l'enseignement dans le supérieur pour aborder : *La relation pédagogique comme moyen d'appropriation des savoirs en économie au sein de l'Université algérienne*. C'est une question que les auteures se proposent de traiter à travers une enquête menée auprès des étudiants et enseignants de 1<sup>ère</sup> année des sciences économiques de l'Université de Blida. A partir de deux questionnaires l'un destiné aux étudiants et l'autre aux enseignants, sont analysés des items, tels les déterminants à l'origine du choix de la discipline, le rapport à la langue, la conduite pédagogique des enseignants en cours et en séances de travaux dirigés, les pratiques de lecture et fréquentation de bibliothèques, l'usage de l'outil informatique ou les activités de recherche.

Les résultats de l'enquête, conjugués à des facteurs comme la massification de l'université et la priorité accordée à la politique de gestion des flux, les conditions de recrutement du corps enseignant et le statut de la fonction, la diminution progressive du poids de la formation théorique dans l'enseignement des sciences économiques, et la dominance du monolinguisme, indiquent que l'autonomie du sujet pensant et la pensée critique ont quelques difficultés à venir à bout de l'approche scolastique.

## VIII

Pour clore cette synthèse des contributions présentées à notre symposium nous avons regroupé dans une huitième et dernière partie un ensemble de textes, huit en tout, dont l'objet saillant nous semblait toucher à la problématique : *Culture, langue et identité*. A travers sa communication, *A propos de quelques spécialistes de la médiation : des « instituteurs indigènes » de la période coloniale aux lettrés de l'Aurès*, Fanny **Colonna** nous fait part de sa trajectoire de recherche concernant

l'Algérie à l'époque coloniale marquée par de nombreux travaux parmi lesquels des ouvrages : *instituteurs algériens* (1975), *Savants paysans* (1987) et *Les Versets de l'invincibilité* (sur les lettrés de l'Aurès, 1995).

L'intérêt porté par elle aux « médiateurs culturels », dont l'apport et les écrits (parce qu'ils existent, contestant ainsi « le mythe de l'oralité ») lui permettait une jonction méthodologique et problématique féconde avec des tendances en sciences sociales qui se dessinent durant les années 1960, avec la *micro-histoire* qui se déploie à partir de l'Italie et les *Subaltern studies* qui prennent naissance en Inde.

Les investigations de l'auteure qui a transité au cours de sa carrière scientifique « de la recherche quantitative à partir d'archives institutionnelles... à l'apprentissage de ce que les anthropologues appellent le « terrain » sur un thème, les lettrés », lui ont permis de dégager « une galerie assez diversifiée de profils... un univers scripturaire et mental local géographiquement et socialement situé... un monde qui préfigurait ou en tout cas contenait déjà les germes de la plupart des contradictions qui sont celles d'une société locale aujourd'hui en Algérie ».

La littérature et la critique littéraire en Algérie avec leur rapport à la question identitaire, sont abordées dans trois des communications proposées. Abdelmalek **Mortad** s'intéresse à des *Itinéraires de l'écriture du récit en Algérie durant l'époque coloniale*. Il constate que le contexte culturel et politique a durant longtemps empêché l'émergence dans le pays du discours narratif empruntant la forme écrite. Ce dernier finira cependant par émerger à la suite d'une maturation passée par quatre étapes successives. La première est caractérisée par un passage d'une période d'expression essentiellement orale (contes et histoires racontées par les mères et grands-mères, les illuminés et dans les halqates des souks) à l'apparition vers 1925 de la nouvelle. La seconde période dans les années 1930 verra l'extension de ce genre littéraire avec les œuvres de Mohamed Zahiri et plus tard Mohamed Labeled Djillali. La troisième dans les années 1940 verra l'apparition de l'œuvre narrative moderne (par sa structure esthétique), laquelle sera suivie au cours d'une quatrième période au milieu du XX<sup>e</sup> siècle par un début de généralisation avec les œuvres d'Ahmed Benachour, Ahmed Réda Houhou et Aboulkacem Saadallah. Dans *la littérature romanesque algérienne de langue arabe : une littérature émergente*, Mohamed **Daoud** considère quant à lui que le genre littéraire romanesque de langue arabe est tardivement apparu en Algérie (en tout cas plus tardivement que pour celle de langue française). Ceci pour différentes raisons, parmi lesquelles l'auteur signale les conditions défavorables à l'enseignement de la langue arabe durant la période

coloniale, et ce jusqu'au début de sa prise en charge par les organisations du Mouvement national, notamment l'Association des Ulamas. Le rôle de médiateur joué par cette dernière pour la pénétration dans le pays des idées de la *Nahda* qui prend naissance au Moyen-Orient, aura un effet bénéfique sur le développement de la poésie, du théâtre, ou de la presse, mais pas du roman. La critique littéraire, apparue dans le pays ces dernières décennies et qui commence à s'imprégner des méthodes modernes, demeure pour sa part assez divisée pour désigner ce qui pourrait être considéré comme étant le premier roman algérien de langue arabe : *la belle de la Mecque* (dans les années 1940, de Réda Houhou) ou *Le vent du Sud* (dans les années 1970, de Abdelhamid Benhadouga) ?

En abordant *Les diseurs de vérités. Mouloud Mammeri entre autres...*, Aïcha **Kassoul** pour sa part, s'intéresse à un écrivain algérien de langue française. Mouloud Mammeri retient l'attention de l'auteure, pour la polémique d'origine politico-idéologique dont son premier roman (*La colline oubliée*, publié en 1952) avait fait l'objet lors de sa parution, et pour le double rapport qu'il entretient avec la société berbère de Kabylie qu'il aborde comme écrivain et comme universitaire, des points de vue de la *culture vécue* et de la *culture savante*. Elle nous restitue ainsi le contexte parfois propice à la *suridéologisation* dans laquelle la littérature romanesque a émergé en Algérie, tout en revenant non à la dichotomie du *savant et du politique* que la sociologie a mis en valeur depuis l'écrit célèbre de Max Weber, mais à celle du *savant et de l'écrivain*. Citant Mammeri lui-même, elle note : « Le savant peut revendiquer une part de subjectivité sans que sa parole soit invalidée. Le romancier dont le discours est en principe libéré de toute contrainte en matière de vérité, s'impose "un devoir de fidélité à la réalité" ».

La question identitaire mais cette fois-ci dans une relation plus directe à celle de la langue est encore abordée dans trois autres communications présentées à ce colloque. Dans *choix épistémologiques et profils socio-linguistiques : un problème d'adéquation*, Abderrazak **Dourari** nous fait part des retombées du débat linguistique en Algérie dans la sphère de la recherche universitaire. Avec un récapitulatif des travaux menés autour de la question, il nous brosse un tableau contextualisé dans l'histoire et la géo-politique des interactions usagées des langues pratiquées en Algérie et au Maghreb, notamment le tamazight ancestral et l'arabe maghrébin pratiquement généralisé, mais aussi l'arabe standard diffusé par l'école ainsi que le français hérité de la période coloniale. Il montre l'intérêt de l'éclairage par les théories linguistiques et socio-linguistiques ainsi que par l'approche comparatiste, tout en préconisant de les mettre à l'abri « d'une contamination politique et idéologique » qui tendrait à réduire la

question nationale à celle de la langue et à entraver « l'émergence d'un regard apaisé et objectif de la réalité et des projections qu'on peut en faire ». S'intéressant plus au système éducatif, en particulier à l'usage de la langue dans l'enseignement des sciences sociales à l'université, dans son texte ayant pour intitulé : *l'enseignement supérieur, la question linguistique et l'état des sciences sociales dans les pays du Maghreb : le cas algérien*, Zoubir **Arous** revient quant à lui sur la manière dont l'héritage colonial a été géré après l'indépendance du pays en 1962. Tout en réaffirmant la nécessité de procéder à l'arabisation de l'enseignement supérieur, ce qui a amené à sa mise en œuvre généralisée à partir de 1979 dans le domaine des sciences sociales, il met en garde contre l'équivoque qui résulterait de l'appréhension de la langue comme moyen d'expression de l'identité personnelle » et comme outil d'acquisition du savoir et de son renouvellement ou encore « la confusion entre la position politique envers la langue arabe et la position scientifiques des langues de recherche ». Il attire de même l'attention sur la nécessité de l'activité de traduction et d'accès aux moyens technologiques de communication qui sont en perpétuelle évolution. Toujours en relation avec l'usage de la langue, Farid **Benramdane** à travers sa contribution au titre court mais expressif : *Toponymie et anthroponymie en Algérie : état des lieux*, nous introduit dans le domaine émergent de l'onomastique avec ses variantes constituées par la *toponymie* et *anthroponymie*. Il nous éclaire sur l'intérêt d'une recherche sur les noms propres de lieux et de personnes usités en Algérie et au Maghreb, en ciblant l'essentiel des travaux menés autour de la question depuis la période coloniale à nos jours. Les obstacles aussi d'ordre institutionnel, idéologique ou linguistique qui auraient durant longtemps poussé à la marginalisation d'une discipline qui se situe aux interstices de l'histoire, la géographie, la botanique, l'économie, l'anthropologie, l'hagiographie et quelques autres branches du savoir. Il s'agit de même selon l'auteur de ne pas perdre de vue « le contexte d'une onomastique plurilingue comme celle de l'Algérie, depuis la formation du libyque et du berbère et de leurs contacts avec le punique, le grec, le latin, l'arabe, l'espagnol, le turc, le français... ».

La langue française, il en est justement question quoique de manière indirecte - dans le sujet abordé par Jean-Robert **Henry** et qui porte sur : *L'espace du rapport à la France : tentative d'interprétation*. Il est question de la complexité des rapports de l'Algérie à la France qui peuvent présenter quelques similitudes avec les rapports de ce dernier pays à l'Allemagne, à quelques différences près, notamment l'impact de l'histoire commune imposée par le passé colonial et qui fait que la langue française est usitée en Algérie par un nombre de locuteurs qui paradoxalement s'est

démultiplié depuis 1962, et en France par la masse importante de l'émigration algérienne et de tous ceux qui ont eu à transiter par l'Algérie : Français binationaux, Harkis, Européens repartis après l'indépendance, anciens militaires... A ceci, il faut ajouter les effets de la période terroriste en Algérie dans les dernières années, avec la découverte du rôle attribué à la société civile et les interrogations sur l'Islam qui ont permis de mettre en valeur l'interface culturelle, à l'occasion notamment de manifestation comme *l'Année de l'Algérie en France*, ou le *Maghreb des livres*. L'auteur propose l'étude de certains champs particulièrement structurants dans les rapports franco-algériens, tels ceux du droit avec la question par exemple du code de la nationalité dans les deux pays ou de l'histoire avec l'impact dans chacun des deux pays, des débats sur la mémoire liée à la période coloniale. Les rapports franco-algériens tendent cependant depuis ces dernières années à se diluer dans le cadre plus large des relations euro-méditerranéennes, ce qui amène à considérer que : « l'invention de l'Europe pose le problème de ses frontières humaines et de ses rapports à la périphérie. Selon que le projet européen jouera la carte de l'ouverture au sud, ou au contraire celle de la forteresse de prospérité, la vision du rapport franco-algérien variera beaucoup. A l'inverse, la volonté commune de maintenir une relation privilégiée sur cette « Frontière-monde » (E. Balibar) pourra considérablement infléchir le choix du projet européen ».

### Quelques remarques d'ensemble

Au terme de cette présentation du contenu des communications que nous venons de parcourir et sans que cela ne constitue à vrai dire une conclusion, quelques remarques portant sur les significations de ces assises et de leurs résultats pourraient être formulées.

On notera tout d'abord l'importance de l'éventail de disciplines représentées. A cette rencontre ont participé des universitaires venant de différentes universités et centres de recherche, exerçant en Algérie ou à l'étranger, dans des champs de recherche tels que l'anthropologie, la sociologie et ou la socio-anthropologie, la psychologie, l'historiographie, la géographie, l'économie, l'architecture, la linguistique, la littérature et quelques autres disciplines encore. A cette diversité des disciplines s'ajoute celle des domaines et des thématiques abordées : la socio-anthropologie du savoir et l'épistémologie des sciences humaines et sociales, la méthodologie de l'enseignement supérieur, mais aussi la mémoire, le patrimoine et l'identité, la culture et la langue, l'agriculture, les migrations et l'urbanisation, la famille et l'enfance, l'école et la jeunesse, les phénomènes du suicide et de l'émeute, la citoyenneté et le



mouvement associatif. Cette rencontre a ainsi permis tout à la fois de rendre visible la richesse des thématiques qu'inspire ou impose aux chercheurs la complexité du passé et du présent de l'Algérie, mais aussi d'occasionner des rapprochements entre des démarches de recherche et des problématiques et de favoriser des enrichissements mutuels. Bien que les différentes disciplines représentées n'aient connu un développement consistant que depuis l'indépendance elles ont pourtant déjà chacune son histoire propre entraînant la formation d'une certaine tradition dans les thématiques et les démarches de recherche. Des rencontres comme celle-ci contribuent à réduire les séparations qui tendent ainsi à s'instaurer entre les disciplines.

On peut observer que la majeure partie des interventions porte sur la période qui débute à la fin de l'ère coloniale, et se prolonge jusqu'aux premières années du XXI<sup>e</sup> siècle. Les questions traitées dans ces interventions concernent aussi bien les conditions méthodologiques et pratiques dans lesquelles sont conduites les recherches de terrain, le contenu et la pertinence des paradigmes mis en œuvre, les mécanismes de transmission des savoirs, que des questions liées à la spécificité des approches disciplinaires. Que ces questions d'ordre méthodologique et épistémologique aient pu être signalées et explicitées durant cette rencontre, constitue en soi un résultat considérable, même si certaines disciplines mises à contribution dans le développement des sciences sociales, n'ont pas toutes fait l'objet de ces interrogations, et que plusieurs domaines et thématiques (le travail, l'économie, le genre, la démographie, la religion, la philosophie, les loisirs, l'esthétique, la formation du lien social, le fonctionnement du politique...), n'aient pas été abordés ou ne l'ont été que de biais. Mais ces « lacunes », ainsi mises au jour, sont aussi à intégrer au bilan parce qu'elles reflètent les limites de la recherche menée en Algérie depuis l'indépendance, limites dont il faut s'efforcer d'analyser les causes, certaines d'entre elles remontant à la période coloniale.

Une pareille tentative en vue d'établir des repères pour un bilan de la recherche en sciences sociales conduit à poser plusieurs questions susceptibles d'aider à mieux comprendre l'évolution de cette recherche. Ainsi, à quel degré pouvons-nous considérer que le travail indispensable de critique, de reconstruction et finalement d'assimilation - dépassement du savoir accumulé à l'époque coloniale a eu lieu ? Si la connaissance progresse à la fois par cumuls et par ruptures, peut-on dire que les sciences sociales en Algérie ont achevé ou sont sur le point d'achever le nécessaire travail d'assimilation et de recomposition de ce qu'a pu nous

léguer le passé ? Sommes-nous engagés dans une phase de production de connaissances largement renouvelées ?

Il ressort des nombreuses communications regroupées dans ces Actes, que nos institutions de transmission et d'accumulation des connaissances et leur capacité d'adaptation connaissent encore bien des disfonctionnements. Il s'avère aussi que nous sommes toujours confrontés à la difficulté de proposer de nouveaux paradigmes plus féconds et de prendre une part active à la dynamique universelle de production des connaissances.

Une mission particulièrement difficile incombe ainsi à l'Université, et à nos institutions de recherche scientifique : elles doivent être en effet tout à la fois les instances de mise au jour des structures et des processus qui génèrent les aspects positifs comme les aspects négatifs de notre société, et aussi faire en sorte de contribuer efficacement à surmonter les obstacles de plusieurs sortes (culturels, économiques, psychologiques, etc.) qui empêchent ou ralentissent l'actualisation des potentialités que recèle la société algérienne. Des problèmes tels que ceux liés à la « question identitaire », la question linguistique, la massification non maîtrisée du système scolaire et universitaire, les ambiguïtés des liens entre l'idéologique et le politique, la longue période de dévalorisation du statut des professionnels de la connaissance (enseignants, chercheurs, et autres producteurs et transmetteurs de culture et de savoir), constituent des handicaps que la recherche en sciences sociales doit contribuer à élucider et à surmonter.

L'Université et la Recherche Scientifique font ainsi objectivement face à un défi difficile à relever, celui d'élever le niveau de leurs performances qualitatives pour se rapprocher d'une situation de compétitivité avec la production scientifique internationale. L'Université algérienne a traversé des périodes prometteuses, promesses pour beaucoup d'entre elles non tenues, en raison, entre autres, du départ d'un nombre considérable de ses élites académiques, payant ainsi un lourd tribut à la mondialisation subie.

Un problème bien posé est dit-on un problème à moitié résolu ; ce symposium a certainement œuvré en ce sens : beaucoup de problèmes auxquels notre société est confrontée y ont été pris à bras le corps.

La grande diversité des thèmes et des domaines abordés n'est que la manifestation d'une passion fondamentale qui anime la communauté des chercheurs réunis à cette occasion, celle tout à la fois de redonner vie à l'ensemble du patrimoine déposé par la complexe histoire de ce pays et de contribuer à fortifier ses capacités de travail, d'organisation,

d'imagination et de productivité, productivité aussi bien matérielle que symbolique. Cette rencontre a en particulier contribué à faire prévaloir l'idée que la logique de la recherche scientifique doit s'appliquer à toutes les dimensions du social, sans qu'aucune frontière ni aucune censure ne soient opposées à ses progrès.

Il faut que de pareilles rencontres puissent fréquemment se renouveler, afin qu'un éventail toujours plus riche de questions fécondes soit la cible de recherches de mieux en mieux outillées, matériellement et intellectuellement.